

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 avril 2016

**PRESENTS** : MINVIELLE Maurice, BARRERE Stéphanie, CABRESIN Vanessa, CASTERAN Josiane, CAZABAN-CARRAZE Bernard, DURANTON Romain, GOUA DE BAIX Véronique, LACOSTE Danielle, MILLET René, PINTO Antonio, PUJO Delphine.

**EXCUSES** : BENAZETH Chantal, CLAVERIE Xavier, LABORDE Jean-Louis, ROCHE Emmanuel.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : CAZABAN-CARRAZE Bernard

1) Approbation CR CM 10 février 2016 : à l'unanimité

### 2) COMPTE DE GESTION 2015

Monsieur le Maire informe le Conseil que le compte de gestion du Trésorier fait ressortir des chiffres identiques au Compte d'Administration du Maire.

Après présentation du compte de gestion 2015, le CM délibère et l'approuve à l'unanimité

### 3) COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Après présentation du compte administratif 2015, Monsieur le Maire sort de la salle et Monsieur René MILLET, Adjoint, prend la Présidence. Le Conseil Municipal, à l'unanimité vote le Compte Administratif de l'exercice 2015 et arrête ainsi les comptes :

<u>Investissement :</u>		
<b>Dépenses</b>	Prévus :	340 985,00 €
	Réalisé	244 886,07 €
	Reste à réaliser	40 887,00 €
<b>Recettes</b>	Prévus :	340 985,00 €
	Réalisé	275 781,48 €
	Reste à réaliser	32 200,00 €
<u>Fonctionnement</u>		
<b>Dépenses</b>	Prévus :	413 118,00 €
	Réalisé	317 902,39 €
<b>Recettes</b>	Prévus :	413 118,00 €
	Réalisé	415 658,92 €
<u>Résultat de clôture de l'exercice</u>		
Excédent d'investissement :		30 895,41 €
Excédent de fonctionnement :		97 756,43 €
Résultat global		128 651,94 €

### 4) AFFECTATION DU RESULTAT

**Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme suit

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	<b>97 756,53</b>
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	<b>30 895,41</b>

### 5) Remboursement salaires par l'ASA

Monsieur le Maire informe le Conseil que la secrétaire de Mairie aide l'Association de Drainage de Livron dans sa comptabilité et tous les documents administratifs.

Cette association, va être dissoute et il convient donc de demander le remboursement des heures effectuées. Elles sont estimées à 10 heures par an. Un rappel sur 3 ans est demandé, soit une somme de 731,80 €

**Le CM délibère et l'approuve à l'unanimité**

## 6) Monsieur le Maire fait un point sur les projets à mener pour l'année à venir.

Nouveau columbarium, outillage technique, matériel pour désherber (loi phyto de 2017), fleurissement espace vert devant la mairie et lavoir, travaux à l'école, voirie, travaux d'accessibilité prévus par l'ADAP (agenda accessibilité programmé), formation/stages du personnel.....

## 7) VOTE DES 4 TAXES

**Le CM, à l'unanimité décide d'augmenter le taux des taxes de 1,00% vu la baisse de la DGF (- 5500€), et autres dotations.**

Taxes	Taux 2015	Taux votés 2016	Bases 2016	Produits 2016
T.H	14.52 %	<b>14.67 %</b>	833 700	122 303
F.B	6.95 %	<b>7.02 %</b>	464 000	32 572
F.N.B	31.52 %	<b>31.84 %</b>	30 000	9 552
CFE	23.46 %	<b>23.69 %</b>	27 000	6 396
				<b>170 823</b>

## 9) BUDGET PRIMITIF 2016

Le budget primitif est présenté par M. le Maire. Il tient compte de travaux à prévoir en 2016 dans la commune :

- Voirie (rue Cami Bielh, rue des Pyrénées et fin de la rue du Bois)
- Matériel communal : désherbeur, mobilier cantine, matériel technique, columbarium, extincteurs.....
- Travaux, Massif devant la mairie, gravier et ciment cour et garage appartement mairie,
- Ecole : peinture murs, éclairage et plafonds dans la classe des grands, clôture entre appartement et cour de l'école
- Toitures : suite sinistre grêle refaire toitures locaux techniques (appel offre fait)
- Local : Local Archives
- ADAP : travaux de mise en accessibilité handicap. Sont concernés la bibliothèque, la salle polyvalente, le Trinquet, l'école, l'église, le cimetière, la mairie. Un diagnostic sera réalisé mi-avril par un cabinet spécialisé avec R. Millet et B. Cazaban (d'importants travaux sont à prévoir).

Dépenses d'investissement : 119 925,00  
Restes à réaliser 40 887.00

Recettes d'investissement 128 612,00  
Restes à réaliser 32 200.00  
Besoin de financement 19 962.00

Dépenses de fonctionnement 436 243,00 dont Virement à l'investissement : 19 962 €  
Recettes de fonctionnement 436 243,00

**Le CM délibère et accepte à l'unanimité le budget 2016 présenté.**

## 10) QUESTIONS DIVERSES/INFORMATIONS

**a) Dissolution des CCAS** : Les CCAS, dans les communes de moins de 1500 habitants peuvent être dissous. Au regard des activités réalisées par le CCAS de Barzun, la propriété de terres, le conseil municipal préfère conserver le CCAS d'autant plus qu'il a en charge « les aînés ».

**b) Dépôt sauvage**: Monsieur le Maire informe le conseil qu'un dépôt sauvage a eu lieu vers la rue du bois, la gendarmerie recherche le propriétaire qui a laissé des traces écrites. La même personne a fait la même chose à Espoey le même WE.

**c) Monsieur le Maire informe le Conseil que le terrain de Mme BENOIT est en vente et que celui-ci pourrait être intéressant pour la commune en fonction du prix de vente. Un contact sera pris avec la propriétaire.**

**d) CCAS** : La chorale Ousse-Bigorre vient présenter une pièce de théâtre le 17 juin à la salle. Le Maire demande à ce que tous les membres du CM et du CCAS s'investissent pour cette animation culturelle.

e) La bibliothèque a réalisé son AG, Josiane CASTERAN devient la Présidente. M. Blaise est remercié pour le travail accompli durant les nombreuses années passées à la tête de la bibliothèque. Il invite les conseillers à faire « vivre » la bibliothèque en empruntant les nombreux livres.

f) Le collège de Pontacq a besoin de salles de sports durant les travaux du gymnase de Pontacq, Une convention va être signée avec la commune afin d'utiliser, chaque matinée, la salle de Barzun de la rentrée de septembre 2016 à février 2017.

g) Voirie : Une remarque a été faite sur la circulation de la rue du pré du roy qui est de plus en plus dense. Le Maire demande à l'adjoint B. CAZABAN chargé de la voirie de réunir sa commission et de réfléchir sur une organisation de circulation dans cette rue comme dans d'autres. Une rencontre avec les riverains pourrait être engagée si nécessaire.

h) Fleurissement : Une résidente se propose de fleurir le lavoir. L'adjoint X. CLAVERIE chargé du fleurissement devra contacter cette personne et organiser une réunion avec la commission ad hoc. Il devra aussi préparer le projet de fleurissement devant la mairie pour le proposer au maire.

i) Monsieur le Maire rappelle qu'il a contacté Orange par mail afin de trouver une solution pour la réception des téléphones portables, mais à ce jour aucune réponse n'a été reçue.

j) Salle polyvalente et sport : Un point est fait sur les travaux de maintien en bon état de la salle polyvalente et des sommes engagées pour cela. Il est fait état des bons résultats sportifs obtenus par cette association qui porte haut les couleurs de Barzun.

k) Scolarité : les effectifs scolaires sont stables (49 cette année). 49 enfants programmés pour la rentrée de septembre 2016. Pour les années suivantes entre les départs et les arrivées fort probables nous obtiendrons 41 pour la rentrée 2017 et 47 pour 2018. La seule inquiétude viendrait de nouveaux arrivants avec enfants dans des logements existants comme dans de nouveaux logements si des lotissements se concrétisent. A suivre car les abords de l'école sont inconstructibles car en zone inondable.

Fin de la séance à 22h45



Le Maire  
Maurice MINVIELLE